

« » Travail social

REVUE SCIENTIFIQUE

Appel de textes

L'intervention sociale en contexte pénal : enjeux, tensions et perspectives

Direction du numéro

Elsa Euvrard

École de travail social et de criminologie
Université Laval (Québec) Canada

Isabelle Raffestin et Marie Dumollard

École de travail social
Université de Montréal (Québec) Canada

Lucile Franz

Haute école de travail social (Lausanne) Suisse

L'intervention sociale occupe une place importante dans les systèmes pénaux occidentaux. Dès le début du XX^e siècle, notamment dans la justice dédiée aux personnes mineures, les intervenants sociaux et intervenantes sociales ont été impliqués dans la prise en charge des jeunes vulnérables, à travers des dispositifs centrés sur l'éducation, la protection et la réhabilitation (Peters, 2011; Sallée, 2023). Cette action s'inscrivait dans la consolidation des États-providence, où les politiques sociales constituaient un levier central pour prévenir les risques sociaux et soutenir les trajectoires de vie des personnes judiciairisées (Bellot et Sylvestre, 2017; Franz, 2022). L'intervention reposait sur une double légitimation, à la fois individuelle, en soutenant un changement basé sur l'accompagnement, et à la fois institutionnelle, en incarnant l'idéal réhabilitatif promu par l'État (Euvrard et Bêty, 2021; Mc Neill et al., 2009).

Des transformations des systèmes de justice pénale...

À partir des années 1980, la montée du néolibéralisme et l'affaiblissement des États-providence ont profondément transformé les réponses aux problèmes sociaux (Wacquant, 2009). La montée des approches punitives a renforcé le recours au pénal comme réponse aux problèmes sociaux, contribuant à une judiciarisation accrue des populations précarisées, racisées et autochtones (Fassin, 2017; Garland, 2001; Piché et al., 2024). En parallèle, l'émergence de la nouvelle pénologie (Feeley et Simon, 1992; Quirion, 2018; Slingeneyer, 2007) a fait de la gestion des risques l'un des principes directeurs de l'intervention pénale, limitant la place accordée à la relation d'aide et à la réhabilitation. Ces transformations se sont consolidées avec l'introduction des principes de la nouvelle gestion publique, qui ont réorganisé le travail autour d'impératifs de performance, de reddition de comptes et de standardisation (Jendly, 2012; Kaminski, 2015; Sallée, 2023). Les personnes intervenantes ont vu leurs marges de manœuvre se réduire, leur charge administrative augmenter et l'usage d'outils actuariels s'imposer comme des façons de rationaliser leurs interventions (Lenzi et al., 2020; Norman et Ricciardelli, 2022). Ce mouvement a été accompagné d'un renforcement des savoirs experts, issus principalement de la criminologie et de la psychologie, dans l'évaluation et l'intervention auprès des personnes judiciairisées (Peters, 2011; Sallée, 2023). Au Québec, cela s'est traduit par l'institutionnalisation de la profession de criminologue et par la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) en 2015, transformant l'équilibre entre professions du champ sociojudiciaire, notamment dans des contextes où les criminologues, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, ainsi que psychoéducatrices et psychoéducateurs, entre autres, interviennent dans des milieux similaires et partagent des champs de compétence (Quirion, 2018).

... aux tensions qui caractérisent les contours de l'intervention sociale en contexte pénal

Au cœur de ces reconfigurations, la tension constitutive entre « aide et contrôle » demeure un élément central de l'intervention sociale en contexte pénal. Documentée dans divers milieux – auprès des personnes intervenantes sociales (Barbe et Bourque, 2019;

Emprechtinger et Richter, 2023; Pullen-Sansfaçon et Crête, 2020; Raffestin, 2021), des agents et agentes de probation (Bouagga, 2012; de Larminat, 2024; Ros et al., 2020), des personnes intervenant dans le milieu de la justice dédiée aux personnes mineures (Dumollard et al., 2021; Lenzi et al., 2020; Sallée, 2018), ou dans les organismes communautaires (Euvrard, 2020; Raffestin, 2025) –, la tension entre aide et contrôle structure les postures professionnelles et les relations avec les personnes accompagnées. Les transformations du champ pénal, la multiplication des dispositifs spécialisés, la montée des outils gestionnaires et l'évolution des professions peuvent alors produire plusieurs tensions supplémentaires. Celles-ci s'ancrent dans des logiques parfois divergentes et se jouent dans les organisations, les relations professionnelles et les interactions quotidiennes. Il peut s'agir par exemple de tensions entre des zones de professionnalité, qui se développent à partir de la coexistence de différentes professions (ex. : criminologues, éducateurs et éducatrices, psychologues, travailleurs sociaux et travailleuses sociales) dont les mandats se chevauchent. Ces dynamiques peuvent aussi générer des tiraillements liés à la légitimité des savoirs mobilisés pour penser et orienter l'intervention (Sallée et Decary-Secours, 2021; Wylde, 2024), à la hiérarchisation des compétences ou encore à la reconnaissance professionnelle (Quirion, 2018; Raffestin, 2025). La coexistence de disciplines et de professions aux référentiels distincts peut alors produire des tensions identitaires, par exemple entre les travailleuses sociales et travailleurs sociaux, les criminologues, les psychoéducatrices et psychoéducateurs ou encore les intervenantes et intervenants communautaires qui mobilisent des conceptions différentes de leurs rôles, de la personne judiciairisée, des personnes victimes et de leurs proches, et de l'accompagnement à mettre en place (de Larminat, 2014; Lenzi et al., 2020; Sallée, 2018).

Également, l'intervention sociale se déroule souvent à l'interface de secteurs possédant des logiques d'action distinctes (ex. : éducation, justice pénale, santé, services sociaux) dont l'articulation peut s'avérer délicate (Beddiar et al., 2025; Brunelle et al., 2019; Farrell et Meyers, 2011; Hamel et al., 2022). Plus encore, les attentes du système pénal autour de la gestion des risques, de la sécurisation et de la conformité peuvent entrer en contradiction avec les valeurs sur lesquelles repose l'intervention sociale, soit l'autodétermination des personnes, leur participation, la défense de leurs droits et la justice sociale. Ces tensions peuvent se manifester dans des contextes où les personnes intervenantes doivent témoigner en Cour, collaborer avec la police, intervenir dans des tribunaux spécialisés ou encore travailler dans des équipes mixtes (Lalande, 2018; Raffestin, 2021; Ruthland, 2023). Cependant, plusieurs travaux soulignent que les pratiques s'ajustent, contournent ou infléchissent ces normes. Les stratégies de résistance, de négociation ou d'adaptation permettent alors de préserver des espaces de jugement clinique, de maintenir une éthique personnelle ou professionnelle et de réaffirmer les valeurs du social dans l'accompagnement d'une diversité de publics en lien avec le système pénal (Euvrard et Leclerc, 2025; Lipsky, 1980; Mc Neill et al., 2009; Nikartas et al., 2021; Quirouette, 2018; Raffestin, 2025). Certaines personnes se réclament aussi d'une perspective abolitionniste qui interroge la pertinence de l'intervention sociale au sein du système pénal, craignant qu'elle contribue à légitimer

un système discriminatoire (Carrier et Piché, 2015; Charbit et al., 2024; Richie et al., 2020) et nourrissant la réflexion sur l'intérêt des formes alternatives d'intervention, telles que la justice réparatrice (Gignac et al., 2023), voire l'abolitionnisme pénal (Charbit et al., 2024; Chesnay et al., 2025). L'ensemble de ces pratiques situées montrent que l'intervention sociale demeure un espace de négociation face aux dispositifs pénaux et gestionnaires contemporains qui ne sont pas neutres sur les personnes judiciairisées, celles victimes ou encore leurs proches. Les parcours et les expériences en lien avec le pénal sont en effet directement influencés par ces interventions face auxquelles ces publics déploient différentes stratégies d'adaptation ou résistances (Dumollard et al., 2021; Raffestin, 2020).

Objectifs du numéro

Ce numéro thématique a pour objectif de réunir des contributions qui rendent compte de la diversité des formes que prend l'intervention sociale en lien avec le système pénal et ses implications pour les personnes judiciairisées, celles victimes ou encore leurs proches. Dans la continuité du colloque international « L'intervention sociale en contexte pénal : regards croisés sur la formation et la pratique au Québec et en Suisse » qui s'est tenu en janvier 2026 à Montréal, ce numéro souhaite élargir les réflexions collectives amorcées sur les modalités, les contours, les significations et les effets de l'intervention sociale dans un champ en recomposition.

Les contributions attendues visent à documenter la diversité des formes de l'intervention sociale en lien avec le système pénal et ses tensions, qu'elles portent sur l'accompagnement des personnes judiciairisées, le soutien aux personnes victimes, l'appui aux proches ou l'intervention auprès de populations marginalisées dont les trajectoires croisent le champ pénal. Nous souhaitons mettre en lumière la manière dont ces interventions se (re) configurent, comment les personnes intervenantes s'approprient leur place au sein ou à la lisière de dispositifs pénaux ainsi que les effets sur les personnes judiciairisées, celles victimes et leurs proches.

Ce numéro s'intéressera à différents contextes d'intervention (ex. : contexte autochtone, justice dédiée aux personnes mineures, justice réparatrice, milieux communautaires et associatifs, police, prison, tribunaux spécialisés) autant au Québec qu'à l'international, réunira des contributions aux ancrages disciplinaires diversifiés (ex. : criminologie, travail social, sociologie, géographie, histoire, droit, savoirs autochtones) et mobilisera des approches variées (recherches empiriques, récits de pratiques, réflexions théoriques). À travers ces contributions, il s'agira de mettre en lumière les savoirs spécifiques que mobilisent les personnes intervenantes sociales dans différents contextes et la manière dont ces savoirs orientent leurs missions. Seront également examinés les défis relatifs à leur formation, à leur identité et à leur reconnaissance professionnelle, ainsi que les tensions, adaptations et dilemmes qui traversent leurs pratiques en contexte pénal. Il s'agira également de documenter la manière dont ces logiques se répercutent dans les expériences et les parcours des personnes suivies en contexte pénal – soit des personnes judiciairisées, de

celles victimes et de leurs proches –, ainsi que les adaptations et les résistances dont font preuve ces dernières face aux modalités d'intervention déployées.

Calendrier

1 ^{er} mars 2026	Date limite de soumission de la lettre d'intention (résumé)
31 mars 2026	Retour aux autrices et auteurs ayant soumis une lettre d'intention : acceptation ou non de la proposition
30 septembre 2026	Soumission de la version complète des articles qui fera l'objet d'une évaluation par les pairs
Hiver 2027	Réception par les autrices et auteurs des commentaires formulés par les personnes évaluatrices
	Soumission des révisions nécessaires à l'article de la part des autrices et auteurs
Printemps 2027	Les autrices et auteurs reçoivent les commentaires finaux des personnes évaluatrices (le cas échéant) et les versions finales sont approuvées
	Révision linguistique et mise en page des articles
Automne 2027	Publication du numéro thématique

Nous demandons aux autrices et aux auteurs qui prévoient soumettre un article de rédiger une **lettre d'intention** (résumé) et de l'acheminer **en format Word** au secrétariat de la revue *Travail social* [revue.ts@ulaval.ca], au plus tard le **1^{er} mars 2026**. Une réponse sera transmise au plus tard le 31 mars 2026 (proposition acceptée ou non).

La lettre d'intention (1 page) doit contenir les informations suivantes, dans l'ordre :

1. Le titre provisoire de l'article
2. Type de contribution : a) article présentant des résultats empiriques; b) recension des écrits; c) analyse théorique ou d) récit de pratique
3. Les noms et les coordonnées de l'ensemble des personnes contributrices : prénom et nom, statut (professeur-e, étudiant-e, intervenant-e, gestionnaire, etc.), département et université (ou organisation) d'attache, courriel professionnel
4. Un résumé de la proposition (300 à 500 mots maximum)

Les manuscrits complets des propositions retenues devront être soumis au plus tard le 30 septembre 2026 et devront respecter les [normes d'édition](#) de la revue *Travail social*. Ils devront également démontrer clairement un lien avec la thématique et le travail social, en cohérence avec la mission de la revue *Travail social*, soit la diffusion de connaissances scientifiques contribuant à l'analyse, à la compréhension et à l'amélioration des pratiques et des politiques en travail social, dans une perspective, réflexive et socialement engagée.

La revue *Travail social* n'accepte que des articles soumis en exclusivité, c'est-à-dire une contribution originale qui n'est pas en processus d'évaluation afin d'être publié dans une autre revue. La personne autrice qui soumet un article à la revue *Travail social* s'engage à ne pas le présenter à d'autres revues avant d'avoir reçu une réponse à l'issue du processus d'évaluation

À propos de la revue

Fondée en 1951, *Travail social* (anciennement *Service social*) est une revue scientifique francophone consacrée à l'étude des problématiques et des pratiques sociales, l'évaluation des programmes d'intervention et l'analyse des perspectives théoriques pertinentes pour la discipline du travail social. Les travaux publiés portent sur les enjeux sociaux contemporains au Québec et ailleurs dans le monde, les méthodologies fondamentales du travail social, la collaboration interprofessionnelle et l'analyse critique de l'organisation des services, des politiques publiques et des législations. Dans une visée de dialogue multidisciplinaire, les contributions de la revue s'inscrivent dans différents champs de savoirs professionnels et disciplinaires liés à l'étude des phénomènes sociaux et des réponses sociales déployées pour favoriser le bien-être des populations.

Les membres de la communauté scientifique (chercheur·es et étudiant·es) et professionnelle (intervenant·es, analystes et gestionnaires) y publient des résultats de recherches empiriques, des recensions des écrits, des analyses théoriques et des récits de pratique qui font état de l'évolution des idées et des pratiques dans leurs champs de recherche et d'intervention respectifs. La revue *Travail social* est éditée par l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval (Québec, Canada). Les articles soumis sont évalués par les pairs à double insu. Depuis 2002, la revue est accessible en ligne sur la plateforme Érudit.

Références

- Barbe, M. et Bourque, M. (2019). Les travailleuses sociales et les obstacles à la contestation de la norme managériale. *Sciences & Actions Sociales*, 11(1), 29-41. <https://doi.org/10.3917/sas.011.0029>
- Beddiar, N., Cler, I., Millet, M., Teillet, G. et Veaudor, M. (2025). D'une étiquette à l'autre. Des jeunes entre pénal et handicap. *Revue Jeunes et Société*, 8(2), 31-53. <https://doi.org/10.7202/1117134ar>
- Bellot, C., et Sylvestre, M.E. (2017). La judiciarisation de l'itinérance à Montréal : les dérives sécuritaires de la gestion pénale de la pauvreté, 47, 11-44.

- Bouagga, Y. (2012). Le métier de conseiller d'insertion et de probation : dans les coulisses de l'État pénal? *Sociologie du travail*, 54(3), 317-337. <https://doi.org/10.1016/j.soctra.2012.06.003>.
- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., F-Dufour, I. et Gadbois, J. (2019). Favoring crime distance and social (re)integration of offenders through intersectoral partnerships. Dans A. Balloni et Sette, R. (Eds). *Handbook of Research on Trends and issues in crime prevention, rehabilitation and victim support* (pp. 330-347), Hershey : IGI.
- Carrier, N. et Piché, J. (2015). Actualité de l'abolitionnisme / The state of abolitionism. *Champ pénal / Penal Field*, XII, 1-25.
- Charbit, J., Morisse, S. et Ricordeau, G. (2024). *Brique par brique, mur par mur : une histoire de l'abolitionnisme pénal*. Lux éditeur.
- Chesnay, C., Coulombe, S. et Dauphin-Johnson, G. (2025). *Déliier les nœuds, tisser les voix : Luttes féministes contre la prison*. Rue Dorion.
- de Larminat, X. (2014). *Hors des murs : l'exécution des peines en milieu ouvert*. PUF.
- Dumollard, M., Goyette, M. et Loncle, P. (2021). La réinsertion sociale sous le prisme du soutien à la transition vers l'âge adulte. Perspectives des jeunes judiciarisés dans le système de justice des mineurs au Québec. *Criminologie*, 54(2), 911-15.
- Emprechtinger, J. et Richer, M. (2023). Prison social work and the risk security system: insights from swiss correctional facilities. *Social work & society*, 21(2).
- Euvrard, E. et Leclerc, C. (2025). Organizational Cultures and Conditional Sentences: Balancing Rehabilitation and Control in Community Supervision. *Corrections Journal*, 1-13.
- Euvrard, E. et Bêty, E. (2021). La visite à domicile et l'emprisonnement avec sursis à l'ère de la gestion des risques : outil de surveillance ou de réinsertion? *Criminologie*, 54(2), 117-142.
- Farrell A. F. et Myers D.M. (2011). Collaboration in the Service of Better Systems for Youth, Dans F. T. Sherman & F. H. Jacobs. *Juvenile Justice* (p.433-455). John Wiley & Sons.
- Fassin, D. (2017) *Punir. Une passion contemporaine*. Seuil.
- Feeley, M. M. et Simon, J. (1992). The new penology: Notes on the emerging strategy of corrections and its implications. *Criminology*, 30(4), 449-474.
- Franz, L. (2022) *Modalités de régulation de la marginalité sociale en Suisse. Entre politiques sociales et politiques sécuritaires*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

- Garland, D. (2001). *The culture of control: Crime and social order in contemporary society*. University of Chicago Press.
- Gignac, C., Bernier, D. et Zagbayou, N. (2023). *Justice hoodistique : à l'intersection de la justice réparatrice et transformative par et pour les communautés : rapport de recherche*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.
- Hamel S., Quirion B. et Brunelle N. (2022). Collaborer en contexte de COVID-19 : point de vue d'intervenants œuvrant auprès de personnes judiciairisées sur les obstacles qu'ils ont rencontrés. *Criminologie*, 55(2), 187-212.
- Jendly, M. (2012). Performance, transparence et accountability : une équation (dé) responsabilisante des professionnels exerçant en prison? *Déviance et société*, 36(3), 243-262.
- Kaminski, D. (2015). *Condamner. Une analyse des pratiques pénales*. Toulouse: ERES.
- Lalande, C. (2018). *Intervention sociojudiciaire en violence conjugale au Québec : Représentations professionnelles des intervenantes qui en font l'expérience*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Lenzi, C., Milburn, P., Milly, B. et Sallée, N. (2020). *Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs. Regards croisés France – Québec. Des professionnalités aux gouvernementalités*. Rapport de recherche, Mission Droit et Justice, France.
- Lipsky, M. (1980). *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*. Russell Sage Foundation.
- McNeill, F., Burns, N., Halliday, S., Hutton, N. et Tata, C. (2009). Risk, responsibility and reconfiguration: Penal adaptation and misadaptation. *Punishment & Society*, 11(4), 419-442
- Nikartas, S., Vaičiūnienė, R. et Rinkevičiūtė, G. (2021). Probation officers' discretionary decisions in responding to probation violations: The case of Lithuania. *Probation Journal*, 68(1), 28–46. <https://doi.org/10.1177/0264550520980057>
- Norman, M. et Ricciardelli, R. (2022). Operational and organisational stressors in community correctional work: Insights from probation and parole officers in Ontario, Canada. *Probation Journal*, 69(1), 86-106. <https://doi.org/10.1177/0264550520984253>
- Peters, C. M. (2011). Social Work and Juvenile Probation: Historical Tensions and Contemporary Convergences. *Social Work*, 56(4). <https://doi.org/10.1093/sw/56.4.355>
- Piché, J., Gemma, O., Plumb, M. et Venczel, É. (2024). Le « changement de profil » des personnes incarcérées et l'expansion de l'État carcéral canadien. *Criminologie*, 57(1):103-34.

- Pullen Sansfaçon, A. et Crête, J. (2020). Identité professionnelle en travail social : Atteindre l'équilibre dans un contexte déséquilibrant. *Recherches sociographiques*, 60(2), 331-349. <https://doi.org/10.7202/1070974ar>
- Quirion, B. (2018). Un demi-siècle d'intervention en criminologie. Approche critique et enjeux actuels autour de la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. *Criminologie*, 51(1), 291-315. <https://doi.org/10.7202/1045317ar>
- Quirouette, M. (2018). Community practitioners in criminal courts: Risk logics and multiply-disadvantaged individuals. *Theoretical Criminology*, 22(4), 582-602.
- Raffestin, I. (2020). Les conceptions de l'injustice des personnes itinérantes montréalaises judiciairisées. *Sciences et actions sociales*, 13(13). <https://journals.openedition.org/sas/733>
- Raffestin, I. (2021). Intervenant dans un programme social en itinérance : une question d'équilibre. *Revue Intervention*, 152, 97-105.
- Raffestin, I. (2025). Les intervenants sociaux en contexte judiciaire : Des jeux de négociation. Thèse de doctorat. École de travail social, Université de Montréal.
- Richie, B.E et Martensen, K.M. (2020). Resisting Carcerality, Embracing Abolition: Implications for Feminist Social Work Practice. *Affilia*, 35(1):12-6.
- Ros, J., Lambelet, D., Wegel, M. et Ruchti, N. (2020). Entre partenariat et cloisonnement : la position inconfortable des agent·e·s de probation. *Nouvelle revue de criminologie et de politique pénale*, 2, 20-30.
- Ruthland, T. (2023). *Innovation ou extension de la répression ? Perspectives des intervenant.e.s sur les escouades mixtes à Montréal*. Rapport du RAPSIM.
- Sallée, N. (2023). *Sous la réhabilitation, le contrôle. La justice des mineurs au XXIe siècle*. Presses de l'Université du Québec.
- Sallée, N. (2018). Accompagner, surveiller, (ne pas) dénoncer. Les pratiques de gestion des manquements dans le suivi hors les murs de jeunes délinquants à Montréal. *Champ pénal/Penal field*, 15. <https://doi.org/10.4000/champpenal.9869>
- Sallée, N. et Décary-Secours, B. (2021). De la panique morale à la production expertale : Les usages de la catégorie racialisée de gang de rue dans les mutations des politiques de traitement pénal de la jeunesse à Montréal. *Politix*, 130(2), 165-190. <https://doi.org/10.3917/pox.130.0165>
- Slingeneyer, T. (2007). La nouvelle pénologie, une grille d'analyse des transformations des discours, des techniques et des objectifs dans la pénalité. *Champ pénal/Penal field*, 4. <https://doi.org/10.4000/champpenal.2853>

Wacquant, L. (2009). *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity*. Duke University Press.

Wylde, C. (2024). *Aicipek8ek : ce qui arrive aux femmes autochtones en prison*. Thèse de doctorat. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

<< ■ >> ■ << ■ >>

■ << ■ >> ■ << ■

<< ■ >> ■ << ■ >>

■ << ■ >> ■ << ■

<< ■ >> ■ << ■ >>

■ << ■ >> ■ << ■

<< ■ >> ■ << ■ >>

■ << ■ >> ■ << ■

<< ■ >> ■ << ■ >>